

Le bureau de la CNE
Le GSEN Police-sécurité
Le GSEN EDF/GDF
La section Poste et Télécoms Paris
La section numérique Temps-réels

A l'attention de
Monsieur Jean-Christophe Cambadélis
Premier secrétaire du Parti socialiste

Objet : Renforcement des structures transverses de concertation du Parti socialiste

A l'occasion des Etats généraux des socialistes dont vous avez bien voulu prendre l'initiative, le bureau de la commission nationale entreprises, le groupe socialiste d'entreprise police-sécurité, le groupe socialiste d'entreprise EDF/GDF, la section poste et télécoms Paris et la section numérique s'associent pour vous proposer de renforcer les structures transverses de concertation du Parti socialiste.

Tout d'abord nous souhaitons souligner que l'organisation actuelle basée sur des relations principalement pyramidales ne permet pas d'appliquer convenablement les dispositions de l'article 2.2.1.1 des statuts qui fixent pour mission aux sections « d'instaurer un véritable militantisme de proximité », pour deux raisons :

- les dysfonctionnements de ce mode pyramidal ;
- l'impossibilité pour les sections de disposer chacune de compétences sur tous les sujets.

En ce qui concerne cette première raison, nous relevons dans nos expériences respectives la même difficulté à établir une relation de travail suivie avec les instances du Parti. Il n'est pas rare que des courriers adressés au Parti ou au niveau fédéral restent sans réponse, comme des tentatives d'entrer en contact avec les secrétaires nationaux concernés¹. Cette difficulté à établir une relation de travail suivie avec les instances du Parti pénalise la relation avec les adhérents en interdisant de pouvoir construire des propositions susceptibles de compter dans les orientations, ce qui est la base même du militantisme.

La seconde raison évoquée plus haut accroît cette difficulté. Les sections, si elles ont l'intérêt essentiel d'un ancrage local², ne peuvent pas disposer chacune de compétences sur tous les sujets. Elles ne peuvent donc pas assurer à leurs membres la mise en perspective nécessaire à la conception de propositions qui vont au-delà d'une approche élémentaire. Sauf naturellement quand leurs membres disposent à titre personnel de connaissances suffisantes, mais nous ne sommes plus là dans le rôle des partis qui se doivent de faciliter l'appropriation des questions politiques car ils « concourent à l'expression du suffrage³ ».

Les GSE ont largement montrés que des structures thématiques permettent non seulement d'établir des liens privilégiés avec des secteurs de la société⁴ mais qu'elles permettent des débats réellement politiques débarrassés des enjeux électifs personnels en particuliers locaux, et qu'elles favorisent l'implication des citoyens en ne réservant pas l'expertise des sujets à quelques spécialistes bien formés.

Quant aux sections d'entreprises - ayant par nature des compétences sur les questions relatives à leur secteur - l'ancrage local se matérialise par la présence en leur sein de militants expérimentés, en proximité professionnelle avec leur entreprise et dont certains y exercent d'ailleurs des mandats syndicaux. Mais

1 la nomination récente d'un SN adjoint au numérique améliore cela dans ce secteur particulier

2 sauf à la marge quelques sections thématiques

3 article 4 de la Constitution

4 ce qu'illustre par exemple la contribution récente du bureau de la CNE « L'entreprise, si on l'aime, doit être au cœur de l'action du Parti ! »

l'organisation actuelle du Parti – un unique rattachement à une fédération géographique – pour pertinente qu'elle soit, est incomplète et n'est pas suffisante pour leur permettre de contribuer politiquement aux réflexions et orientations du Parti.

Il nous semble qu'il y a là un sujet de fond. Ce mode de fonctionnement ne permet pas au Parti de forger sur chaque thème un projet politique socialiste, s'alimentant dans la durée de nos réflexions, mobilisant l'intelligence collective de nos militants, et partagé entre tous pour pouvoir être porté au-delà de notre périmètre. Notre action manquant ainsi d'enracinement dans le monde réel et dans le travail conceptuel collectif, elle se heurte à de plus en plus de difficultés lors de sa mise en œuvre.

La généralisation de structures thématiques transverses permettrait de renforcer la solidité de notre projet comme l'engagement militant.

En partant de l'existant - les GSE, quelques sections thématiques et/ou d'entreprise - il s'agirait par exemple de constituer sous l'égide de chaque secrétaire national une structure regroupant les adhérents intéressés et chargée de concevoir dans la durée un corps de mesures accompagnées d'un plan de mise en œuvre des différents thèmes concernés. Le numérique permet aujourd'hui le travail collectif d'adhérents dispersés sur le plan géographique. Les outils expérimentés par la section numérique pourraient faire l'objet d'une présentation.

Compte tenu de l'importance de l'enjeu il ne s'agirait pas là de simples forums ou d'initiatives ponctuelles, mais d'une organisation pérenne trouvant sa place dans des statuts rénovés qui détermineraient sa gouvernance.

Enfin, nous sommes naturellement disponibles pour exposer ces réflexions et cette analyse de vive-voix.

Pour le bureau de la commission
nationale entreprises

Yves Beguin

Pour la section Poste et télécoms
Paris

Olivier Sabin

Pour le groupe socialiste
d'entreprise police-sécurité

Maryse Gilibert

Pour la section numérique

Patrick Guedj

Pour le groupe socialiste
d'entreprise EDF/GDF

Marc Leygonie